



Photovoltaïque je pense arnaque

Par **huguenot**, le **13/01/2010** à **08:21**

Bonjour, le 12 novembre nous avons signé auprès d' une entreprise un contrat pour panneaux photovoltaïque.
Eplcation et devis du vendeur sur papier libre.
Celui ci ne nous a pas informé que une foi par an nous serions obligé de payer un abonnement à ERDF, il nous a soutenu que le prix du rachat par EDF serait de 2500E par an, ce que maintenant je doute.
Ne pouvant plus nous rétracter car le délais de 7 jours est passé.
Ma question est la suivante.
Vu que les information du vendeur et le devis ont étaient faite sur papier libre, cela rentre t' il dans le cadre de la publicité mensongère
Merci pour votre attention.

Par **jeetendra**, le **13/01/2010** à **10:27**

[fluo]DGCCRF DU VAUCLUSE[/fluo]
BP 307 - 13, Rue Neuve St-Charles
84021 AVIGNON
Cedex
Tél. 04 90 14 71 71
[fluo]Union Fédérale des Consommateurs UFC[/fluo]
36 Bis
Rue Paul Pamard
84000 Avignon
04 90 89 12 86
Bonjour, vous avez déjà eu une réponse relativement à votre préoccupation, veuillez prendre contact avec la DGCCRF, l'Association UFC à Avignon, ils tiennent des permanences juridiques et vous renseigneront d'avantage, bonne journée à vous.